

Article 31 du Règlement

pas prononcer les mêmes discours à Queen's Park? Leur embarras serait trop grand, car les faits sont trop éloquentes. Ils ont laissé le désordre derrière eux et, ensuite ici, ils essaient de se faire du capital politique avec ce même désordre. C'est honteux de leur part. Ils ne devraient pas essayer maintenant de réécrire l'histoire à la Chambre. Ce qu'ils ont fait là-bas est déjà assez regrettable.

Mme le vice-président: La période réservée aux questions et aux observations est maintenant terminée.

Comme il est 11 heures, en conformité du paragraphe 30(5) du Règlement, la Chambre passe maintenant aux déclarations de députés, conformément à l'article 31 du Règlement.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LE MOIS DE LA SENSIBILISATION AU DIABÈTE

Mme Edna Anderson (Simcoe—Centre): Madame la Présidente, novembre a été désigné le Mois de la sensibilisation au diabète par l'Association canadienne des diabétiques.

Plus d'un million de Canadiens souffrent du diabète, qui cause de graves problèmes de santé et peut même provoquer une mort prématurée. Cette maladie coûte au régime canadien d'assurance-maladie 2,5 milliards de dollars par année. Bien que le commencement du diabète se manifeste parfois de façon spectaculaire, c'est une maladie qui est le plus souvent sournoise.

Le gouvernement fédéral joue un rôle important, par l'intermédiaire du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social qui verse une importante subvention à l'Association canadienne des diabétiques, aide au fonctionnement du Conseil consultatif canadien sur le diabète, finance des activités spéciales auprès des autochtones du Canada et en appuyant diverses recherches.

J'ai le plaisir de souligner les efforts des bénévoles et du personnel de l'Association canadienne des diabétiques, au cours de ce Mois de la sensibilisation au diabète.

* * *

LE RÈGLEMENT

M. Derek Lee (Scarborough—Rouge River): Madame la Présidente, lundi dernier, on a créé à la Chambre des communes un précédent important qui témoignait de

l'amélioration constante du contrôle du Parlement sur les règlements gouvernementaux.

Au début de 1986, à la suite des recommandations du Comité mixte d'examen de la réglementation et du Comité McGrath, le Parlement a ajouté une procédure d'annulation à notre Règlement.

Cette procédure permettait au comité mixte et à la Chambre des communes d'ordonner l'annulation de tout règlement irrégulièrement pris par le pouvoir exécutif.

Le 10 octobre, nous avons déposé le deuxième rapport du Comité mixte permanent d'examen de la réglementation, qui a été adopté à l'unanimité et qui renfermait une résolution visant à abroger le Décret sur les prêts aux expositions agricoles.

Lundi dernier, cette résolution est devenue la première ordonnance en son genre à la Chambre des communes. Tous ceux qui se soucient de l'efficacité du Parlement seront reconnaissants de cette procédure et du fait qu'elle continuera d'être appliquée adéquatement. Nous attendons maintenant que le gouverneur en conseil s'y conforme.

* * *

LA CROIX DE VICTORIA

M. Lee Clark (Brandon—Souris): Madame la Présidente, comme vous le savez, la Croix de Victoria représente le plus grand honneur que puissent recevoir des Canadiens et d'autres ressortissants des pays du Commonwealth pour l'héroïsme dont ils ont fait preuve en temps de guerre. Des 93 Canadiens qui ont reçu cette distinction, 13 sont des Manitobains.

En fait, on a rebaptisé «Valour Road» une rue de Winnipeg, après que trois de ses habitants ont été honorés de la Croix de Victoria au cours de la Première Guerre mondiale.

Au nom des nombreux habitants de Brandon—Souris avec qui je me suis entretenu à ce sujet, je demande aux fonctionnaires de ne modifier en aucune façon la portée de cette récompense.

Bien que la Croix de Victoria ne soit pas une récompense canadienne proprement dite, les membres passés et actuels des Forces canadiennes sont très favorables à son maintien, estimant qu'elle constitue le plus grand honneur auquel un Canadien puisse avoir droit en temps de guerre.

Je suis heureux de pouvoir ajouter ma voix à celle de ces électeurs au sujet de cette question des plus importantes.